

# Déterminés à ne pas se laisser mener par le bout du nez

Hier matin, 10 h 30. 26° au compteur. Voiture garée devant le site du "centre d'enfouissement technique", à Cessieu. À peine la porte est-elle ouverte, qu'instamment, on a l'impression de mettre la tête dans une poule. L'air est chargé d'odeurs nauséabondes. Ça surprend, autant que ça saisit.

« Vous trouvez que ça pue, là ? Mais ça, c'est rien ! », fulmine Jean-Charles Gallet, maire de Saint-Victor-de-Cessieu. Tout écharpés de bleu blanc rouge, les maires et adjoints des communes impactées par les nuisances liées à l'implantation de cette décharge sont venus en nombre, accompagnés d'une ribambelle de conseillers municipaux, pour réaffirmer leur détermination à ne pas se laisser mener par le bout du nez. Une cinquantaine d'élus de Sainte-Blandine, Saint-Jean-de-Soudain, La Tour-du-Pin, Rochetoirin, Saint-Victor-de-Cessieu, Sérézin-de-la-Tour et Cessieu assénant leur volonté d'œuvrer pour « l'intérêt des générations futures ».

**« Se souvenir de notre territoire comme de l'endroit où ça sent mauvais ! »**

« L'image de notre territoire est écornée. Empruntez l'autoroute A43 et vous verrez ! Bientôt, les touristes ou les gens de passage vont se souvenir de Cessieu ou de La Tour-du-Pin comme de l'endroit où ça sent mauvais ! », ré pétent en chœur les édiles. Avant de pointer du doigt des problématiques plus locales : « Outre les odeurs, qui amènent les riverains à s'inquiéter pour leur santé, il ne faut pas oublier non plus le trafic routier. La commune de Cessieu connaît un nombre croissant de véhicules lourds qui se rendent à la décharge avec, au quotidien, la question de la sé-



curité des zones traversées », détaille Christophe Brochard, maire de Cessieu.

Reste que la décharge est là. Et bien là. Et qu'il faudra, forcément, trouver un terrain d'entente entre désagréments et principe de réalité. « C'est sûr, nous ne pourrions pas revenir sur cette implantation, bien que les élus cessieutois aient toujours été contre ce projet sur notre commune. Par contre, en tant qu'élus qui représentons nos habitants, nous sommes là pour maintenir la pression sur les gestionnaires du site, afin que la qualité de vie puisse notablement s'arranger », certifie Christophe Brochard. Avant de reconnaître, aussi, que « Véolia ne fait plus seulement que nous écouter. On nous entend, aussi. La concertation avance ». Ainsi, à défaut de pouvoir régler totalement la situation, les élus ne désespèrent-ils pas de l'améliorer franchement.

Aurélien SOLEGER



Une cinquantaine d'élus de Sainte-Blandine, Saint-Jean-de-Soudain, La Tour-du-Pin, Rochetoirin, Saint-Victor-de-Cessieu, Sérézin-de-la-Tour et Cessieu sont venus affirmer, devant la décharge cessieutoise, leur volonté d'œuvrer pour « l'intérêt des générations futures ». Photos Le DAurélien SOLEGER

## Le "jury de nez" va être formé à caractériser la nature des odeurs nauséabondes

« À votre avis, ça pue quoi ? » Tic, tac, tic, tac... Silence. « L'œuf pourri ! » Eh bien non. Le soufre. Qui n'est pas la même chose que le méthane, par exemple. Voilà, voilà...

C'est que la science du remugle est tout un art. Et ce sont les "nez" de Cessieu qui vont devoir s'y habituer : une quarantaine de "civils" ont, en effet, été sollicités par la municipalité pour caractériser les odeurs ressenties, leur présence, leur nature, à diffé-

rents moments de la journée et en plusieurs lieux sur les communes de Cessieu, Saint-Victor-de-Cessieu et Saint-Jean-de-Soudain.

**Samedi prochain, à la mairie de Cessieu**

Dans les tout prochains jours, ce jury un peu inhabituel sera sur le terrain, à raison d'une semaine par mois pendant un an, pour remplir un questionnaire précis et détaillé.

Pour aider les participants à démêler le vrai du faux en

matière d'odeurs, une session de formation sera organisée samedi prochain, le 13 juin, à la mairie cessieutoise (10 heures) : « Véolia, l'exploitant du site, souhaitait que la population soit impliquée dans ce dossier délicat. C'est un expert, missionné par Véolia, qui assurera le dépouillement et l'analyse des questionnaires. Tout comme la formation des nez », détaille Christophe Brochard, maire de Cessieu.